

# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

### INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...  
Reclames...  
Annonces anglaises...  
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS  
Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:  
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

### ABONNEMENTS

Trois mois Six mois  
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.  
Autres départements... 6 fr. 12 fr.  
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.  
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
Quai de l'Hôpital, 18.

### BOURSE DE PARIS

du 18 Août 1881

100 français	86 3/8	Crédit mobilier	745
100 amortissable	87 7/8	Crédit Lyonnais	932 50
100 nouveau	86 7/8	Mobilier espagnol	785
100 français	118 2/8	Union générale	1611
100 5 0/0	91 5/8	Foncière lyonnaise	792 10
100 6 0/0	91 5/8	Autrichiens	352 50
100 5 0/0	91 5/8	Lombards	375
100 5 0/0	91 5/8	Sarragosse	675
100 6 0/0 1877	91 5/8	Nord-Espagne	642 50
100 6 0/0	91 5/8	Transatlantique	7
100 6 0/0	91 5/8	Suez	1912
100 6 0/0	91 5/8	Consolidés à Londres	100 7/8
100 6 0/0	91 5/8	Panama	7

### LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS

par M. Jules Roche  
On se rappelle que le *Lyon-Républicain* publia un tableau de certains votes des députés du Rhône et de la région. Notre confrère prétendit emprunter ce tableau, pour lui donner plus d'autorité, à un journal de Paris, la *Justice*. La vérité est que la *Justice* ne l'a publié que plusieurs jours après le *Lyon-Républicain*.

Cette innocente supercherie prouve seulement que l'auteur du document est M. Jules Roche, qui collabore aux deux feuilles, avec le joli talent de compilation qu'on lui connaît.

De son tableau il ressortait qu'un député avait bien voté en toutes circonstances, un seul, le sieur Bonnet-Duverdier.

MM. Andrieux, Chalamet et Richarme ont jugé à propos d'envoyer des lettres de rectification au *Lyon-Républicain*.

MM. Ballue, Chavanne, Guyot, Varambon et Ferras auraient pu protester pour les mêmes motifs, il s'en sont dispensés.

M. Jules Roche répond dans le *Lyon-Républicain* d'hier à MM. Andrieux et Chalamet : Que s'ils ont voté la loi sur la liberté de la presse, ils n'en ont pas moins repoussé l'amendement de M. Floquet qui aurait rendu la presse bien plus libre ;

Que s'ils ont voté la loi sur la liberté de réunion, ils n'en ont pas moins voté, avec la majorité, l'article 7 de cette loi, et cet article interdit les clubs permanents ;

Que s'ils ont voté la loi sur l'instruction laïque, ils n'en ont pas moins repoussé un amendement Barodet beaucoup plus laïque que la loi faite par la Chambre ;

Que s'ils ont voté la loi sur les syndicats professionnels, ils n'en ont pas moins voté contre l'amendement Cantagrel, qui supprimait toutes les formalités stipulées par la loi.

Il y a lieu d'admirer la bonne foi du collaborateur du *Lyon-Républicain*, qui s'apprêtait, quand il rédigeait, pardon, quand il compilait son tableau, à poser sa candidature contre M. Andrieux, dans le Rhône. M. Chalamet génaît également son ambition dans l'Ardèche, son pays, où il a vainement essayé d'être prophète.

Après avoir faussement affirmé que les deux députés dont il convoitait la succession avaient voté contre la liberté de la presse, contre la liberté de réunion, contre l'instruction laïque et contre les syndicats professionnels, forcé de

reconnaître qu'ils ont au contraire voté ces quatre lois, M. Jules Roche ergote sur des amendements qui, en fait, l'*Officiel* en témoignage, ont été repoussés par la gauche et par l'union républicaine, et n'ont été soutenus que par un certain nombre de poseurs à principes de l'extrême gauche et par les bonapartistes et les royalistes de la droite, — par MM. Bonnet-Duverdier et Paul de Cassagnac, — à seule fin de faire échec au gouvernement et à la majorité.

M. Andrieux n'a pas consenti à entrer dans cette honnête coalition, et le *Lyon-Républicain* lui en fait un crime !

Si le sieur Bonnet-Duverdier n'a pas déjà remercié le *Lyon-Républicain*, il a manqué à tous ses devoirs.

L. BARTHENS.

### TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### Nouvelles Electorales

Paris, 18 août.

#### Les Elections à Belleville

M. Gambetta est à Ville-d'Avray et doit décider aujourd'hui s'il rédigera lui-même son manifeste aux électeurs de Belleville ou s'il en chargera son comité.

Il est probable qu'il ne tiendra même plus d'autre réunion publique à Belleville. C'est du moins l'avis de ses amis.

Selon le *Télégraphe*, plusieurs candidats radicaux auraient télégraphié à leurs amis de Paris pour leur faire part de la fâcheuse impression causée à leurs dépens, en province, par les désordres de la réunion de Charonnas.

Il paraît, selon l'*Indépendant*, qu'un certain nombre de membres du comité électoral de MM. Tony Révillon et Sigismond Lacroix auraient abandonné ces deux candidats et se seraient ralliés au comité radical de Belleville qui a offert la candidature à M. Gambetta.

On annonce également que M. Rochefort est décidé à se présenter au scrutin de ballottage dans celle des deux circonscriptions de Belleville qui sera laissée de côté par M. Gambetta.

La *France* dit que plusieurs groupes d'électeurs de Belleville sont allés engager M. Gambetta à tenir une nouvelle réunion électorale.

M. Gambetta a refusé. Les journaux publient une circulaire de MM. Sigismond Lacroix et Tony Révillon aux électeurs du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Parmi les signataires figurent dix membres du comité Gambetta en 1860.

### Le comité de la rue de Suresnes

M. Richard, membre du comité de la rue de Suresnes, 25, dément de la manière la plus formelle le bruit qui a couru qu'une commande de bulletins électoraux, établis au nom de M. Gambetta, comme candidat à la députation dans l'arrondissement de Vouziers, ait été faite au nom dudit comité.

M. Cazot, ministre de la justice, a été saisi par le procureur général de Bastia de diverses plaintes de candidats contre des magistrats qui n'auraient pas observé la neutralité prescrite.

Des mesures immédiates ont été prises contre ces magistrats ; plusieurs suppléants de juges de paix ont été révoqués.

M. Camille Raspail vient de se désister de la candidature qu'il avait acceptée dans Seine-et-Marne.

A la suite de la décision du congrès de Draguignan qui a adopté la candidature de M. Jules Roche, M. Edmond Magnier s'est désisté de sa candidature.

Les journaux de Marseille nous apprennent que M. Jules Blancsubé, maire de Saigon et président du conseil colonial de la Cochinchine, vient de s'embarquer à Marseille pour notre colonie d'extrême-Orient.

M. Blancsubé va se présenter devant le collège électoral pour le siège de député récemment créé en faveur de la Cochinchine. Ancien avocat, collaborateur de la *France coloniale*, M. Blancsubé habite depuis 17 ans la Cochinchine.

Le comité qui patronne la candidature de M. Clémenceau, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, a décidé qu'une réunion publique aurait lieu à La Chapelle. Le local n'est pas encore désigné ; mais M. Clémenceau a été invité à y assister.

M. Louis Blanc, dans une réunion tenue hier à l'école communale de la rue de Poissy, 5<sup>e</sup> arrondissement, a rendu compte de son mandat et développé son programme électoral devant une nombreuse assistance qui a acclamé sa candidature.

Dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, le comité républicain a adopté la candidature du docteur Gouard contre celle de M. F. Passy, patronnée par le comité Carnot.

M. de Choiseul a renoncé à faire un voyage en Corse pour y défendre sa candidature. Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères rentrera définitivement à Paris demain ou après-demain.

### EN AFRIQUE

Tunis, 18 août. — On assure qu'à la suite de l'assassinat d'un Maltais, à Soussa, par un Tripolitain, le cuirassé anglais *Monarch* a débarqué trois cents hommes pour protéger les Européens.

Les nouvelles du sud de la Tunisie font croire qu'Ali-Ben-Dalifa, chef des insurgés de Sfax, cherche à se réfugier seul en Tripolitaine.

Les derniers avis de Soussa disent que les Anglais se préparent à débarquer pour pro-

### FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 23

## Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

### PREMIÈRE PARTIE LE CHANTAGE

— Hein ! lui dit-il d'un air ravi, quelle femme !... Et encore, vous ne voyez rien... Attendez que je sois formée, je ne vous dit que ça. D'abord, moi, pour lancer une femme, je n'ai pas mon pareil. Demandez plutôt à Auguste de chez Riche.

— Cela se voit, fit André le plus sérieusement du monde.

— N'est-ce pas ? Moi, d'abord, je suis comme ça, carré, et il faut marcher. Zora... hein ! un rude nom, n'est-ce pas ? c'est moi qui l'ai choisi. Donc, Zora n'est pas très épatante ce soir, mais laissez faire. Je lui ai tantôt commandé six robes, chez Van Klopen. Oh ! mais des robes... Vous connaissez Van Klopen ?

— Pas du tout.

— Eh bien !... elle est forte. Quand je dirai ça à Jules, il m'appellera blagueur, vous verrez. Van Klopen, mon bon, est un tailleur pour dames. C'est un Alsacien qui enfonce toutes les couturières. Il vous a un goût, une invention, un chic... Il n'y a que lui pour habiller une femme... Arrivée à son appartement, Zora-Rose s'impatientait.

— Viendrez-vous, enfin ! cria-t-elle.

— Vite, fit Gandelu entraînant André, montons. Quand on la fâche, elle a des crises de nerfs terribles. Elle n'a pas voulu me l'avouer, mais on ne me monte pas le coup, à moi, je connais les femmes... Rose et Paul n'étaient pas faits pour s'entendre. Ils se ressemblaient trop.

Et la nouvelle dame de Chantemille avait tant insisté pour avoir André à dîner, c'est qu'elle comptait l'éblouir de sa splendeur.

Pour commencer, elle lui montra ces deux domestiques, la cuisinière et la femme de chambre, qui avaient, la dernière surtout, un air... Puis il fallut qu'André visitât tout l'appartement, on ne lui fit grâce ni d'une pièce ni d'un meuble.

Il dut s'extasier devant l'éternel et horripilant balon bouton d'or à agréments gros bleu. Il fut forcé de palper les étoffes et d'essayer le moelleux des fauteuils.

Gandelu triomphant ouvrait la marche, armé d'un candélabre à huit branches, dont les bougies l'inondaient de leurs larmes. Il faisait remarquer le bon goût de chaque chose, et disait le prix de tout, d'un ton de commissaire priseur.

En outre, il intermettait cette visite domiciliaire de réflexions philosophiques.

— Cette pendule, disait-il, c'est cent Louis, c'est pour rien. Est-ce drôle que vous connaissiez papa ! N'est-ce pas qu'il a eu une bonne tête ?... Cette jardinière, c'est trois cents francs !... c'est donné !... Mais méfiez-vous, il est rat. Ne voudrait-il pas me forcer à travailler ? Je la trouve mauvaise. Moi travailler !... Il s'en ferait mourir... N'est-ce pas, que ce n'est pas cher, ce quéridon, vingt louis ?... Moi, d'abord, quand il me la fait à la vertu, je me la brise. Un bonhomme qui n'en a pas seulement pour six mois, disent les médecins, il ferait mieux... Il s'interrompt. On entendait un grand bruit dans l'antichambre.

— Ah ! voilà mes invités, fit-il.

Et posant son canotière sur la table, il sortit précipitamment.

André était émerveillé. Il avait bien osé parler de ces jeunes messieurs qui font les délices des courses de Vincennes, mais il n'en avait accroché aucun.

Son air stupéfait devait flatter Rose.

— Comme voyez, fit-elle, j'ai quitté Paul. D'abord, il m'ennuyait, puis il n'avait pas seulement de quoi m'acheter du pain.

— Lui !... Plaisantez-vous ? Aujourd'hui même il est venu chez moi et il m'a dit qu'il gagnait douze mille francs par an.

— Dites douze mille mensonges. A moins que... Sait-on ce dont est capable un garçon qui accepte des billets de cinq francs de gens qu'il ne connaît pas... Elle se tut, mais en faisant signe qu'elle en avait encore long à dire.

Le jeune Gandelu introduisait et présentait ses amis.

— Mes enfants, disait-il, tout est de chez Potel. Nous allons rire un peu, et après, vous savez... le petit sac de santé.

C'est pourquoi, le lendemain de son expédition à l'hôtel de Massidan, dès sept heures et demie du matin, il était à son bureau et travaillait.

Bien que, par suite d'un bronchite assez épais, il fit à peine jour, les clients commençaient à emplir la première salle de l'agence de placement.

Elle se compose surtout de servantes de crémeries ou de cuisinières qui, nourries à forfait les employés des grands magasins, ont avantage à s'approvisionner aux Halles centrales.

Ces pratiques, en général, ne savent rien de ce qui se passe dans les maisons où on les emploie, ou ce qui s'y fait offrir aucun intérêt.

B. Mascaret les abandonne donc absolument à Beaumarchais, et ne se dérange que s'il survient quelque maître d'hôtel, ou encore un cuisinier, ce qui arrive parfois.

L'honorable placeur ne s'inquiétait donc pas plus du bruit de la salle voisine, qu'un grand personnage du tumulte des solliciteurs encombrant ses antichambres. Il mettait toute son attention à déchiffrer, à annoter et à classer dans un certain ordre ces petits carrés de papier qui avaient si fort intrigué Paul.

Et telle était sa préoccupation que, pareil à un vase qui déborde, il laissait échapper le trop plein de son cerveau en un monologue bizarre.

— Quelle gâterie ! marmottait-il, mais aussi quel résultat !... Je suis seul, cependant tout seul, pour porter le faix de cette tâche énorme. Mon dernier mot, personne ne le sait. Seul, je tiens en mes mains puissantes le bout de tous les fils que depuis vingt ans, avec la patience de l'araignée tissant sa toile, j'attache à mes pantins. Que je fasse un mouvement, tout remue. Qui croirait cela, à me voir ? Quand je passe rue Montorgueil, on dit : « C'est Mascaret, placeur des deux sexes et autres. » Et on rit, et je laisse rire. Il n'est de puissances solides que les puissances ignorées.

A suivre

téger les Européens; mais ils renoncèrent à leur projet sur l'assurance donnée par le général tunisien Bacouch que l'ordre serait maintenu sans leur intervention.

**Gabès, 18 août.** — Les troupes ne paraissent pas suffisamment nombreuses pour pénétrer dans les oasis où les insurgés se dissimulent. Abrités par les clôtures des jardins, ils sont aussi dangereux avec leurs mauvaises armes tirant à bout portant que s'ils étaient armés de fusils à longue portée.

Pour éviter des pertes inutiles, il serait bon de tourner le groupe d'oasis, de les gerner et d'en débarrasser l'ennemi à coups de canon avant d'engager nos soldats.

La situation de nos troupes à Gabès n'est pas bonne, non pas au point de vue stratégique, mais au point de vue hygiénique; l'eau est mauvaise et cependant il y en a de bonne à quelques kilomètres en amont, où l'on peut se rendre sans compromettre nos communications avec la mer.

**Béja, 18 août.** — Les troupes sont obligées pour cause d'insalubrité de quitter cette garnison et de rentrer à Manouba.

## Informations

Paris, 18 août.

### Actes officiels

L'Officiel de ce jour publie :

Une circulaire de M. Jules Ferry aux préfets sur l'application de la loi relative aux titres de capacité à exiger pour l'enseignement primaire.

### Conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée, rue de Grenelle, sous la présidence de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

MM. Constans, Cazot, Tirard et Magnin revenu hier de la Côte-d'Or, assistaient au conseil qui a été uniquement consacré à l'expédition des affaires courantes.

**Les traitements des petits employés**  
La Patrie croit savoir que le président de la République, dans un des récents conseils des ministres, a insisté sur la nécessité de relever les traitements des petits fonctionnaires employés.

Le conseil des ministres s'est montré favorable aux vues du président, mais en raison du vote du budget de 1893, il n'a pas été possible de mettre ces vues en pratique avant le 1<sup>er</sup> janvier 1893.

### Un procès en séparation

La première chambre du tribunal civil de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès en séparation intenté par Mme Stern contre son mari, le banquier bien connu.

M. Stern a été condamné à payer à sa femme une pension alimentaire de 4,000 fr. par mois pendant 18 mois, jusqu'à l'introduction de l'instance par Mme Stern devant les tribunaux américains ainsi qu'une somme de 6,000 fr. pour le retour de Mme Stern en Amérique.

La garde des enfants a en outre été confiée à la demanderesse.

### Petites nouvelles

On annonce la prochaine nomination de M. le contre-amiral Meyer au commandement de la division navale des mers de Chine; cet officier général mettrait son pavillon sur la Victorieuse.

— La sixième liste de la souscription nationale, ouverte pour venir en aide aux populations algériennes, s'élève à 9,178 fr. 20.  
Le total, à ce jour, est de 156,749 fr.

## Etranger

### LE « TIMES » ET M. GAMBETTA

**Londres, 18 août.** — Le Times commente les remarques de la presse allemande au sujet du discours de M. Gambetta à Belleville et croit que des deux côtés on ferait bien d'oublier davantage les événements de 1870.

Le Times fait remarquer que ce qui se passe en France actuellement est de nature à inspirer à toute l'Europe une confiance que les prochaines élections ne démentiront pas.

### Autriche

**LA PRESSE AUTRICHIENNE ET M. GAMBETTA**  
**Vienne, 18 août.** — Le journal officieux le Fremdenblatt dit que la réunion de Charonne cimentera la popularité de M. Gambetta, et ajoute que désormais un abîme le sépare des radicaux socialistes.

La Nouvelle Presse libre approuve l'attitude ferme de M. Gambetta.

## DÉPARTEMENTS

### SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

#### LOIRE

### Remplacement de congréganistes par des laïques

**Saint-Etienne, 18 août.** — M. Charles Thomson, préfet de la Loire, vient d'informer M. le maire de Saint-Etienne qu'il faisait droit au vœu émis par le conseil municipal de cette ville, dans sa séance du 7 juillet 1881 et tendant au remplacement, par des maîtres laïques, des maîtres congréganistes qui dirigent actuellement la salle d'asile de la rue de la Vierge.

Cette mesure recevra son application à la rentrée des classes en mois d'octobre.

### Fête au profit du Sou des écoles

L'administration du Cercle des travailleurs prévient ses adhérents qu'une grande fête au profit du Sou des écoles laïques, avec distribution de carnets de caisse d'épargne, aura lieu le 21 août à 8 heures.

#### ISÈRE

### Cour d'assises de l'Isère

**Grenoble, 18 août.** — La 3<sup>e</sup> session de 1881 des assises de l'Isère s'ouvrira mercredi prochain, 24 août.

Voici le rôle des affaires :

- 24 août : Antoine Morand, vols qualifiés.
- 25 » Joseph Guillon, attentats à la pudeur.
- 25 » Claude Cussin, attentat à la pudeur.
- 26 » Jean-Louis Bonneton, viol.
- 27 » Antoine Salme, cultivateur à la Salette, meurtre.

29-30 » Abel Vicoa, Louis Roys, François Broeur, Frédéric Decker, François Lehmann, Claude Sabot, Antoine Danyer, fausse monnaie.

### Tribunal correctionnel

A l'audience d'hier, le nommé Auguste Berger, âgé de 37 ans, propriétaire-cultivateur, à Miribel, a comparu devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de coups et blessures ayant occasionné la mort.

Depuis longtemps, cet homme vivait en mauvaise intelligence avec un autre habitant de la commune, le nommé Broux-Courrier, à la suite de plusieurs procès dont un notamment est encore pendante devant la juridiction civile.

Le 4 juin dernier, les deux adversaires, après une violente discussion, en vinrent aux coups. Dans la lutte, Berger a porté à son adversaire, à l'aide d'un instrument contondant, un coup tellement violent au-dessus de l'œil gauche, que celui-ci succombait au bout de quatre jours.

A l'audience, une vingtaine de témoins, tant à charge qu'à décharge sont entendus, parmi lesquels M. le docteur Girard, qui a procédé à l'expertise médico-légale.

Sur la demande de M. Charbonnier, défenseur du prévenu, le tribunal renvoie l'affaire à huitaine pour entendre M. le docteur Berger, directeur de l'École de médecine de notre ville.

## MOUVEMENT ÉLECTORAL

### Rhône

5<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION. — Qu'il est donc joli cet appel aux électeurs rédigé par le comité Clozel! C'est le sauve qui peut d'une troupe de conscrits en déroute.

Lisez :

#### APPEL

Les membres du bureau du Comité central républicain radical de la cinquième circonscription ont rempli auprès de M. Causse la mission qui leur a été confiée, d'insister auprès de lui afin de lui faire accepter la candidature.

Malheureusement leurs vives instances ont été infructueuses. M. Causse, paraît-il, s'était engagé, moralement, vis à vis de M. Andrieux, à n'accepter aucune candidature devant la sienne.

Le temps nous manque pour convoquer régulièrement les délégués et les candidats qui ont obtenu le plus de voix au Comité central après M. Causse; pouvant être considérés comme n'ayant pas de majorité, nous engageons vivement les délégués et tous les adversaires de la candidature Andrieux à voter au scrutin de dimanche prochain pour qui bon leur semblera.

Il est nécessaire de lutter contre la candidature dissidente et personnelle de M. Andrieux, à seule fin d'obtenir un ballottage.

Vu et approuvé.

Pour le bureau :

Le président : CLOZEL.

Le secrétaire : CHERBLANC.

Nous conseillons à M. Clozel de voter pour.... M. Clozel, à M. Cherblanc pour M. Cherblanc. Mais suis-je bon enfant! Bien sûr M. Clozel se donnera sa voix, M. Cherblanc de même. Et il y aura ballottage jusqu'à dimanche soir. Et après plus rien; M. Clozel sera représenté par son ami, le député Andrieux.

— A la suite de la réunion de Tassin, M. Causse a écrit la lettre suivante :

Lyon, le 15 août 1881.

A M. le président du Comité électoral de la cinquième circonscription du Rhône.

Monsieur le président,

Vous avez bien voulu me faire connaître le résultat de votre vote à l'égard de la réunion électorale de Tassin. Ce vote a produit 70 suffrages en ma faveur et le Comité m'a désigné comme candidat de la 5<sup>e</sup> circonscription.

Cette décision m'honore à un haut degré, mais ma résolution de ne point accepter de candidature est formelle.

Je l'ai fait connaître au Comité par ma lettre du 10 courant, et la nouvelle situation qui m'est faite par l'extrême bienveillance du Comité électoral ne saurait me faire revenir sur mes précédentes déclarations.

Je persiste dans ma résolution de ne point accepter la candidature qui m'est offerte. Veuillez donc, monsieur le président, être auprès de MM. les membres du Comité électoral l'interprète de ma vive gratitude pour l'honneur qu'ils m'ont fait en me jugeant digne de représenter leurs intérêts.

Ce témoignage d'estime m'est bien précieux et j'en conserverai toujours le souvenir.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

S. CAUSSE.

— Nous apprenons que M. Andrieux doit se rendre à une réunion publique qui aura lieu samedi prochain 20 août à Vaugneray.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DE LYON. — Le comité central des républicains radicaux du 3<sup>e</sup> arrondissement donne avis que les délégués de l'arrondissement sont convoqués pour demain, vendredi, à 8 heures, rue de la Baire, 5. Urgent.

### Loire

1<sup>er</sup> CIRCONSCRIPTION DE SAINT-ETIENNE. — Le feu roulant des protestations continue entre les comités qui patronent, Pan M. Bertholon, l'autre M. Amouroux.

Ce dernier a fait afficher ce matin sa profession de foi dans laquelle nous relevons le passage suivant : « Le comité Duché, avec une mauvaise foi inique, cherche à donner le change aux électeurs, en affichant « qu'on a insulté son candidat. — Le comité Duché ment et il le sait. »

Ce que nous savons, nous, c'est que, justifié ou non, ce langage n'est pas très parlementaire.

### Isère

2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE GRENOBLE. — Dans une lettre adressée au *Republicain de la Loire*, M. Girodet revient publiquement — c'est ce que nous demandons — sur la détermination qui l'avait fait se désister en faveur de M. Crozet-Pournoy.

Il explique les motifs qui l'ont décidé à agir ainsi, et dit qu'ils sont suffisants pour lui avoir donné le droit absolu de reprendre sa liberté d'action, sans manquer à sa parole et à ses promesses.

Là encore, les électeurs jugeront dimanche, et ce jour est trop rapproché pour qu'il soit utile de supporter lequel de ces deux candidats l'emportera.

### Drôme

2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE VALENCE. — Aujourd'hui 19 août, une réunion publique aura lieu au théâtre de Romans, à 8 h. du soir.

Le comité radical invite les électeurs à assister à cette réunion dans laquelle M. Bizarelli prendra la parole pour rendre compte de son mandat.

## CHRONIQUE ÉLECTORALE

### CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION DU RHONE

Après le ridicule fiasco de la réunion de Tassin, le succès de la candidature de M. Andrieux n'était plus seulement discuté. Le comité central radical électoral eut-il réussi à jeter un nom sérieux dans les roues du député sortant, qu'il n'aurait abouti qu'à un échec retentissant. En présence de l'impuissance de MM. Ferrouillat, Terver et Clozel à susciter un seul candidat contre M. Andrieux, il ne s'agissait plus pour ce dernier que de laisser s'agiter ses adversaires et d'attendre tranquillement la protestation solennelle des électeurs de la 5<sup>e</sup> circonscription au jour du scrutin.

Il a jugé autrement. Désireux de répondre point par point et surtout à la campagne de calomnies, d'équivoques et de perfides insinuations menées contre sa candidature par le parti qu'il a spirituellement nommé le parti des remplaçants, M. Andrieux a voulu se mettre en communication avec ses électeurs d'une façon complète, et mardi matin il commençait une première tournée dans les communes de sa circonscription.

### Limonest

Partant de Lyon le mardi à sept heures du matin, il arrivait à neuf heures à Limonest où il était reçu par l'honorable M. Boin, et où, dans la grande salle de l'hôtel Courtois, il engageait une conversation familière avec les électeurs de Limonest réunis à la hâte.

Inaugurant dès lors le système qu'il a suivi constamment de ne procéder qu'au grand jour et en face de tous, il appelait à cette première réunion ses adversaires aussi bien que ses amis, et procédait par demandes et par réponses.

Voici comment j'ai rempli mon mandat, voici comment j'entends le remplir si vous m'accordez vos suffrages, — et maintenant, sur quels points désirez-vous que je vous apporte des explications nettes et catégoriques? Je répondrai à tout et à tous.

Cette première réunion n'était cependant en réalité qu'une conversation amicale entre une cinquantaine d'électeurs et le député de la circonscription. La première escarmouche vraiment sérieuse devait avoir lieu à Dommartin.

### Dommartin

Dans la grande salle de l'hôtel Vico étaient rassemblés environ deux cents électeurs de Dommartin et des communes environnantes. C'était la fête patronale du pays et M. Andrieux avait justement profité de cette coïncidence pour aller à Dommartin et s'y rencontrer avec un plus grand auditoire. A son entrée, la salle était houleuse et hostile, il n'y avait pas à s'y tromper. D'ailleurs M. Andrieux était prévenu. Il savait que, travaillée par une propagande intatigable, cette commune était tout entière dans la main — dans le jeu — de ses ennemis politiques. Il savait que là, plus qu'ailleurs, on avait répandu des documents falsifiés dénaturant toutes ses actes à Paris et tous ses votes à la Chambre. Aussi lui tardait-il de se voir enfin face à face avec ses accusateurs et de rétablir enfin la vérité si défigurée par des intéressés depuis près d'une année.

Le bureau était ainsi composé : MM. Favrot, président, Vérical (délégué à Tassin), et Tabard, assesseurs, Guilloud, secrétaire.

Invité à prendre la parole, M. Andrieux entra immédiatement au cœur de la question. Il n'est pas besoin, dit-il, de longs discours. — Qu'avez-vous à me reprocher ?

De tous les points de la salle les interpellations se succédaient :

— Je répondrai à tout, absolument à tout. Je vous prie seulement de ne pas tous parler à la fois.

— Vous n'avez pas voté l'amnistie, s'écrie le citoyen Malfroy, le vice-président de la réunion de Tassin.

— C'est une calomnie ! répond M. Andrieux. Je l'ai voté partielle à la dernière législation — et depuis vous m'avez renouvelé mon mandat de député. — Ce n'est donc pas de ce vote là que vous avez le droit de me parler, puisque vous l'avez ratifié par vos suffrages. N'importe, je consens à vous en reparler : C'est justement en la votant partielle au moment où il était sûr que le Sénat ne voterait pas une amnistie totale, que j'ai contribué à préparer cette grande mesure d'apaisement.

Et si lors de la dernière législature, la seule dont j'ai à vous rendre compte, l'amnistie totale a été enfin votée, c'est à moi, à moi plus qu'à personne, entendez-vous, qu'on le doit, parce que j'étais préfet de police, j'étais chargé et responsable de l'ordre dans Paris, et que je suis venu dire à la Chambre : Vous pouvez voter l'amnistie sans crainte, car moi, préfet de police, je vous déclare que je répons de la tranquillité dans la rue et dans les esprits. Oui, j'ai voté l'amnistie, et prétendre le contraire, c'est se jouer impudemment de la vérité et de la loyauté. (Tonnerre d'applaudissements.)

M. Andrieux venait, par sa franchise et sa sincérité, de remuer profondément en sa faveur une salle qui l'avait accueilli avec des murmures et des marques non équivoques d'hostilité.

— Et le vote contre la révision de la Constitution ?

Je ne l'ai pas voté, parce que cette loi, présentée il y a quinze jours par la fraction extrême de gauche, n'était pas à mon avis la tâche d'une Assemblée à sa fin. Pour changer la constitution de la nation, il faut représenter largement et complètement la volonté nationale, il faut sortir depuis peu des scrutins électoraux, et je prétendais — et je prétends encore, — que cette révision, si on doit y procéder, ne peut être proposée que par la nouvelle Chambre, par les députés arrivant de consulter l'opinion du pays, et envoyés au Parlement pour cette besogne, qui n'était pas celle des 363. La proposition était d'ailleurs illusoire. Jamais le Sénat n'eût ratifié pareille loi.

Il faut, quand on est sérieux, se demander d'abord si une mesure est possible. Autrement, on peut bien faire du tapage, se dire grand et pur républicain, traiter les autres de modérés et de réactionnaires : les gens de bonne foi

savent la valeur de ces déclamations. Elles ne font pas faire un pas à la République : au contraire, elles excitent contre elle les défiances de l'opposition anti-constitutionnelle. Quand le Sénat sera renouvelé, — dans quelques mois — quand un nouvel élément républicain l'aura modifié plus largement, on pourra demander la révision, — non pas pour supprimer le Sénat, — ce serait de la folie de supposer que le Sénat consentira à se détruire lui-même, — mais pour modifier son recrutement et ses attributions, — et c'est à cela que nous parviendrons, nous les modérés, les hommes de gouvernement, — tandis que les intransigeants n'obtiendraient rien qu'une réaction contre l'idée républicaine, — car les intransigeants sont une minorité dans la masse électorale, nous l'oublions pas, — et la République est le gouvernement de tous par tous et non de tous par quelques-uns. Quand on veut marcher en avant, il faut se mettre au pas du pays, et toutes les fois qu'on a voulu aller plus vite que lui et se mettre, non à son pas, mais au pas d'une minorité bruyante, il a répondu par un retour vers la réaction.

Or, nous, les républicains de vieille date, nous qui avons fait la République au péril de notre liberté et de notre vie, nous qui avons souffert, qui avons été jetés dans les prisons, qui avons affronté le fusil de l'insurrection, pendant que les purs d'aujourd'hui se tenaient prudemment à l'écart, nous que les prudences de l'époque dangereuse traitent de modérés et de timides, aujourd'hui qu'il n'y a plus de danger à porter son drapeau, nous vous disons ceci : C'est parce que nous savons ce que coûte la liberté que nous voulons la conserver précieusement. — Notre système de gouvernement est celui qui sauve la République. — Les tapageuses doctrines de nos adversaires ne pourraient que la perdre — et dans un avenir prochain. (Vive approbation.)

Mais il n'est pas possible de rappeler toute cette magnifique discussion — ce journal n'y suffirait pas.

Pendant deux heures et demie, M. Andrieux répondait à toutes les questions, toutes les objections réduisant, l'un après l'autre, tous ses adversaires au silence et regagnant pas à pas la chaude sympathie des gens de bonne foi, pendant que les meneurs du parti opposé disparaissaient l'un après l'autre.

A la fin de cette orageuse et magnifique séance il n'y avait plus autour de lui que des amis et vieux républicains de la veille et de l'avant-veille avait reconquis ceux qui ne l'accusaient que parce qu'ils avaient été odieusement trompés sur son compte.

Après avoir affectueusement serré la main à ses adversaires redevenus ses amis, à commencer par MM. Favrot, le président de la réunion, et Vérical (du comité de Tassin), assesseurs, M. Andrieux remontait en voiture et partait pour continuer sa tournée.

La séance avait été longue, il était impossible de s'arrêter ni à La Tour, ni à Lentilly, ni à Saint-Benoît, ni à Saint-Genis-lès-Bains, ni à Saint-Foy-l'Argentière, et il fallait arriver chez soi.

Après avoir affectueusement serré la main à ses adversaires redevenus ses amis, à commencer par MM. Favrot, le président de la réunion, et Vérical (du comité de Tassin), assesseurs, M. Andrieux remontait en voiture et partait pour continuer sa tournée.

La séance avait été longue, il était impossible de s'arrêter ni à La Tour, ni à Lentilly, ni à Saint-Benoît, ni à Saint-Genis-lès-Bains, ni à Saint-Foy-l'Argentière, et il fallait arriver chez soi.

Le bureau était ainsi composé : Président, MM. Audibert, maire de St-Laurent-de-Chamousset, assesseurs, Faurax, conseiller d'arrondissement, et Vinay, maire de Sainte-Foy; secrétaire, Naime, de Saint-Genis-lès-Bains.

Ici la réunion était chaudement sympathique, trois ou quatre interrupteurs — absolument ivres et inconnus dans le pays essayant au début de faire du tapage. L'attitude indignée de l'assemblée le rappelle bien vite sinon à la pudeur, du moins à la réserve, et M. Andrieux recommence une grande allocution où il n'a pas de peine à se lever de toutes les calomnies répandues sur son compte. Les applaudissements l'interrompaient à chaque instant.

Voici du reste la lettre que je trouve en rentrant à Lyon. Elle m'était adressée par M. Audibert, maire de Saint-Laurent-de-Chamousset et président de la réunion.

Monsieur le rédacteur, Une réunion publique électorale avait été organisée hier, 15 août courant, à Sainte-Foy-l'Argentière, par le soins d'un groupe important d'électeurs républicains. M. Andrieux, député sortant, a été entendu.

Dans la première partie de la réunion, trois ou quatre citoyens ont interrompu à diverses reprises et paraissent vouloir empêcher l'orateur de développer sa pensée. Les interrupteurs appelés à justifier leur conduite n'ont fait que balbutier des phrases incohérentes et ont soulevé la réprobation de l'assemblée, puis l'orateur s'étant rétabli, l'orateur a donné les explications les plus satisfaisantes sur ses votes passés et sur son programme pour l'avenir; il a été vivement applaudi par l'unanimité des 400 membres présents, les perturbateurs du débat s'étant retirés.

C'est pour la première fois que la commune de Sainte-Foy a pu voir organiser chez elle une réunion publique; l'enthousiasme était très grand, des électeurs des communes environnantes étaient venus en grand nombre, la présidence de la réunion n'ayant été confiée par acclamation en ma qualité de maire du chef-lieu de canton; je répons à la prière des autres membres du bureau, nous priant d'insérer cette communication et de constater le légitime succès qu'a obtenu notre candidat, Andrieux.

Veuillez agréer, etc.

Le président, AUDIBERT, Maire de Saint-Laurent-de-Chamousset.

### Haute-Rivoire

Le lendemain, mardi, avait lieu trois grandes réunions publiques : la première à Haute-Rivoire. Ici, la calomnie intéressée n'avait pu faire œuvre. C'est musique en tête que la population s'était portée au devant de son député.

La réunion était à la mairie — et le bureau était ainsi composé : président, M. Boiron, conseiller général du canton; assesseurs, MM. Milan, maire de Haute-Rivoire, Dubouff, ancien maire de Haute-Rivoire; secrétaire, M. Arguilière.

Voici du reste l'ordre du jour voté à l'unanimité par la réunion publique et accessible à tous à Haute-Rivoire.

Considérant : 1<sup>o</sup> Que les électeurs de Haute-Rivoire rassemblés en réunion publique ne reconnaissent pas la validité des

Les élections... M. Andrieux... la République!

Brullioles... Nous quittons Haute-Rivoire au milieu des acclamations... Vive la République!

Brussieux... Nous retraversons immédiatement tout le canton de Saint-Laurent pour aller à Brussieux... Vive la République!

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost, la plus populeuse et la plus importante du canton... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

Réunion de la Demi-Lune... Nous avons assisté hier soir à la plus imposante manifestation électorale qui ait jamais été réalisée dans la 5<sup>e</sup> circonscription.

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

Réunion de la Demi-Lune... Nous avons assisté hier soir à la plus imposante manifestation électorale qui ait jamais été réalisée dans la 5<sup>e</sup> circonscription.

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

Réunion de la Demi-Lune... Nous avons assisté hier soir à la plus imposante manifestation électorale qui ait jamais été réalisée dans la 5<sup>e</sup> circonscription.

La question d'amnistie — répondue victorieusement... La question d'incompatibilité des fonctions de député et de préfet de police — répondue non moins victorieusement.

La question des votes du député — répondue à la satisfaction entière de toute l'Assemblée... La question Leroy, — il a fallu répondre à toutes ces boues jetées par la bohème de la presse parisienne au préfet qui la pourchassait sans crainte.

Montrotier... Le temps pressait : nous étions attendus à Montrotier, et nous y arrivions un peu en retard... Vive la République!

Brussieux... Nous retraversons immédiatement tout le canton de Saint-Laurent pour aller à Brussieux... Vive la République!

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost, la plus populeuse et la plus importante du canton... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

Réunion de la Demi-Lune... Nous avons assisté hier soir à la plus imposante manifestation électorale qui ait jamais été réalisée dans la 5<sup>e</sup> circonscription.

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

Réunion de la Demi-Lune... Nous avons assisté hier soir à la plus imposante manifestation électorale qui ait jamais été réalisée dans la 5<sup>e</sup> circonscription.

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

La question d'amnistie — répondue victorieusement... La question d'incompatibilité des fonctions de député et de préfet de police — répondue non moins victorieusement.

La question des votes du député — répondue à la satisfaction entière de toute l'Assemblée... La question Leroy, — il a fallu répondre à toutes ces boues jetées par la bohème de la presse parisienne au préfet qui la pourchassait sans crainte.

Montrotier... Le temps pressait : nous étions attendus à Montrotier, et nous y arrivions un peu en retard... Vive la République!

Brussieux... Nous retraversons immédiatement tout le canton de Saint-Laurent pour aller à Brussieux... Vive la République!

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost, la plus populeuse et la plus importante du canton... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

Réunion de la Demi-Lune... Nous avons assisté hier soir à la plus imposante manifestation électorale qui ait jamais été réalisée dans la 5<sup>e</sup> circonscription.

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

Réunion de la Demi-Lune... Nous avons assisté hier soir à la plus imposante manifestation électorale qui ait jamais été réalisée dans la 5<sup>e</sup> circonscription.

Chambost... On débutait par la grande commune de Chambost... Vive la République!

Villechenève... Sans tarder, nous partions pour Villechenève... Vive la République!

M. Floquet. Nous n'avons pas la liberté de réunion... La loyauté commandait de dire : M. Andrieux a voté avec la majorité républicaine contre les amendements de l'extrême gauche.

Heureux d'avoir appris que vous n'êtes pas solidaire de M. Roche, dans une polémique qui eût été indigne de votre caractère, je vous prie de publier ma réponse et d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

M. Bonnoit, conseiller général de la Guillotière, voulait être député. Les groupes dans leurs premières opérations lui donnèrent des voix, mais en grande majorité ils se prononcèrent pour M. le docteur Crestin.

Nous sommes heureux d'annoncer que les dimensions élevées entre les ouvriers italiens et français qui travaillent à la construction de la grande brasserie située au plan de Vaise, sont enfin terminées.

Découverte d'un cadavre... M. Pierre Bonnebouche, marinier, à Saint-Foix, a retiré des eaux du Rhône, à la pointe du barrage de Pierre-Bénite, le cadavre d'un inconnu qui avait été arrêté par les enrochements.

Le corps, ainsi qu'il résulte des constatations médicales ne portait aucune trace de violence; la mort semble devoir être attribuée à un suicide ou à un accident. Chose curieuse, les deux mains du mort étaient placées dans les poches de son pantalon.

Les nuits commencent à devenir fraîches; les voleurs au poivrier font de moins bonnes affaires; cependant ils trouvent encore quelques victimes.

La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide d'échelle, dans le chantier de la maison en construction, rue de Sully.

Les vols ont été successivement les portes des baraques ou sont entreposés les outils des maçons et des charpentiers. Après avoir dérobé divers objets à leur convenance, ils ont pris la fuite.

DERNIÈRE HEURE... AU MINISTÈRE DE LA GUERRE... Paris, 18 août. — Une note du ministère de la guerre répondant aux assertions pessimistes du correspondant français au journal italien l'Espresso, dit que le mouvement des troupes dont ce correspondant paraît s'inquiéter si fort ne sont autre chose que les manœuvres de quatre semaines qui sont exécutées tous les ans à la même époque par le corps d'infanterie et les batteries de montagne.

Le gouvernement italien a d'ailleurs été au cours de la périodicité de ces exercices beaucoup moins importants du reste que ceux des compagnies alpines.

Quant à la présence d'un général sur la frontière franco-italienne, elle s'explique tout naturellement par les opérations des inspections générales qui ont lieu actuellement.

COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. BERTRAND, CONSEILLER

Audience du 18 août

Coups et blessures... Jean Batia, âgé de 54 ans, ouvrier à la manufacture des tabacs, est accusé d'avoir tenté de donner la mort à sa femme, dans la soirée du 24 juin dernier, en lui portant deux coups de couteau en pleine poitrine, à la suite d'une scène de jalousie.

Batia a prétendu avoir perdu la tête et n'avoir agi que dominé par une violente émotion qui lui était sa liberté d'esprit.

CHRONIQUE LOCALE... AUJOURD'HUI... Vendredi, 19 août, 231<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil : lever, 4 h. 59; coucher, 7 h. 07. Les jours baissent de 3 minutes.

La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide d'échelle, dans le chantier de la maison en construction, rue de Sully.

Les vols ont été successivement les portes des baraques ou sont entreposés les outils des maçons et des charpentiers. Après avoir dérobé divers objets à leur convenance, ils ont pris la fuite.

DERNIÈRE HEURE... AU MINISTÈRE DE LA GUERRE... Paris, 18 août. — Une note du ministère de la guerre répondant aux assertions pessimistes du correspondant français au journal italien l'Espresso, dit que le mouvement des troupes dont ce correspondant paraît s'inquiéter si fort ne sont autre chose que les manœuvres de quatre semaines qui sont exécutées tous les ans à la même époque par le corps d'infanterie et les batteries de montagne.

Le gouvernement italien a d'ailleurs été au cours de la périodicité de ces exercices beaucoup moins importants du reste que ceux des compagnies alpines.

Quant à la présence d'un général sur la frontière franco-italienne, elle s'explique tout naturellement par les opérations des inspections générales qui ont lieu actuellement.

# CHOSSES & AUTRES

## Le Duo des Huguenots

Veut-on savoir de quelle manière fut composé le duo du quatrième acte des *Huguenots* entre Valentine et Raoul.

C'est une anecdote que nous trouvons dans une biographie de Meyerbeer :

Pas une note de ce duo n'était écrite à la première répétition générale.

Après cette répétition, Meyerbeer entra tout éperdu chez M. Gouin, où il logeait alors.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda son ami, effrayé de sa pâleur.

Le maestro se jeta dans un fauteuil et répondit :

— Nous aurons une chute ! Tout va de travers ! Nourrit prétend qu'il ne pourra jamais chanter le morceau final du quatrième acte, et chacun lui donne raison.

— Bah !

— C'est comme je te l'affirme. Il est bien temps de le dire, n'est-il pas vrai ?

— Pourquoi ne pas faire d'autre musique ?

— Impossible. Scribe ne veut plus rien changer au libretto.

— Ah ! Scribe se refuse à l'improvisation ! cela se conçoit. Demanderais-tu beaucoup de vers ?

— Non, très peu ; ce qu'il faut pour servir de motif à un *andante*, voilà tout.

— Bien ! reste-là dix minutes ; j'ai ton homme.

Il était 11 heures du soir, Gouin descend et court au d'yan Lepelletier, et ramène bientôt Emile Deschamps, qu'il a trouvé se livrant aux douceurs du double-six. En un clin d'œil, le poète improvise quelques vers, dans une situation dont le maestro lui donne la clef ; puis il souhaite le bonsoir à ces messieurs pour aller reprendre sa partie.

Meyerbeer s'élança au piano et se met à composer un autre duo final.

Ce fut un élan de génie, une fièvre d'inspiration comme jamais artiste n'en eut de semblable. En moins de trois heures, le maestro avait terminé sa tâche, et la muse harmonieuse retournait au ciel, laissant ici-bas un chef-d'œuvre de sensibilité, de puissance et d'amour.

Meyerbeer dormit à peine.

Au point du jour, il frappait à la porte de Nourrit, son duo à la main.

— Voyez un peu, lui dit-il, si vous serez plus content de ce nouvel essai ?

Nourrit prend le papier, fredonne l'air, pousse un cri d'enthousiasme et tombe dans les bras du compositeur.

C'est un succès, dit-il, un succès immense ! Je vous le promets, je vous le jure ! Allez, cher maître, allez vite préparer l'orchestration ! Ne perdez pas une minute, pas une seconde !

Le surlendemain, toute la partie instrumentale était prête et chaque musicien trouva sur son pupitre le nouveau duo de Raoul et de Valentine.

Ce fut alors une bien autre scène.

Après l'exécution du morceau, des applaudissements frénétiques éclatèrent dans l'orchestre. Habeneck s'élança par dessus la rampe pour rejoindre le maestro, Nourrit et Mlle Falcon. Tous les musiciens suivirent leur chef et Meyerbeer fut porté en triomphe sur la scène, au milieu d'acclamations à faire tomber les frises. Raoul battait des mains, Valentine pleurait.

Jamais ovation ne fut plus magnifique et plus spontanée.

Voilà qui répond victorieusement à ceux qui affirment que la *Le Insprative* n'a jamais caressé le front du maestro, et que tous ces chefs-d'œuvre ne sont que le résultat du travail obstiné, de la science patiente et du savoir-faire.

*Tu Vas dit, oui, tu m'aimes*, a été écrit dans la soirée du 20 novembre 1835, de onze heures du soir à deux heures du matin, et c'est une des plus belles hymnes d'amour, dit M. Léon Kreutzer, qu'un compositeur ait attachées à son âme pour la jeter toute palpitante sur le théâtre.

— H.

## Mots de la fin

L'acteur X... est impitoyablement sifflé tous les soirs, après sa grande tirade. Cependant, et qui dirait pourquoi ? Il arrive qu'un beau dimanche cette avantie lui est épargnée et qu'il n'est accueilli que par un silence presque aussi humiliant.

— Eh ! mais, c'est une espèce de succès que vous obtenez là, lui dit son directeur.

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

Devant un étalage, Deux chemans rôdent, Le marchand, vaincu par la chaleur, sommeille.

— Eh ! va donc !... dit un des aimables gredins à l'autre, j' t' dis que jamais t'auras l'article à meilleur marché.

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

— Hum !... Le public est bien froid aujourd'hui !

ter au bureau des renseignements, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir, on leur indiquera plusieurs maisons payant intégralement le prix, et engageant tous les intéressés à abandonner les maisons ne le payant pas ; car il est déplorable qu'au moment même où un article fait vogue sur le marché, de voir certaines maisons marchander aux tisseurs les prix des tarifs établis depuis plus de dix ans, et faire une concurrence déloyale et désastreuse à leurs collègues traitant les articles similaires.

Le Bureau de renseignements.

## SPECTACLES DU 19 AOUT

### Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2. Orchestre sous la direction de M. Léone.

### Place Bellecour

Ce soir vendredi, 19 août 1881, à 8 h. 1/2, grande fête artistique.

### PROGRAMME

#### PREMIERE PARTIE

1. Ouverture du Capitaine Fracasse E. Pessard
2. Chant du soldat, valse (1<sup>re</sup> audition) Gung'l
3. Entrée de Loreley (1<sup>re</sup> audition) Wallace
4. Romance pour piston, exécutée par M. Tamburini Marchetti

#### DEUXIEME PARTIE

1. Ouverture de concert (1<sup>re</sup> audition) A. Luigini
  2. Fantaisie sur Faust, pour flûte Hermann
  3. Grande fantaisie sur le Prophète (1<sup>re</sup> audition) Meyerbeer
  4. Bruxelles, polka pour piston, exécutée par M. Brulé Ratifort
- Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.  
Prix d'entrée : Un franc.  
Demain, grand concert.  
Prix d'entrée : 50 cent.

## BULLETIN FINANCIER

### Bourse de Paris

Paris, 17 août.  
L'accueil fait par les électeurs du 20<sup>e</sup> arrondissement à leur candidat dans la réunion d'hier soir, n'a pas déconcerté le marché qui attend la revanche de ces scènes tumultueuses dans le scrutin de dimanche. La hausse s'est affirmée, sauf sur le 5 0/0 qui reste à 118,25 1/2. L'Italien est monté à 91 et le Turc à 17,75.  
La Banque de Prêts à l'Industrie est toujours demandée à 625 ; le Crédit de France est monté à 745, le Crédit Général Français à 780.  
Demain jeudi a lieu la première assemblée constitutive de la Banque transatlantique.  
Le succès qui attend cette institution est hors de doute. Les établissements similaires qui fonctionnent à l'étranger distribuent des dividendes de 15 à 20 0/0.  
Il y a donc toute apparence que cette valeur constituera pour les capi aux français un excellent placement.

## BOURSE DE LYON

Du 18 Août 1881

Rentes		Comptes d'Action	
3 0/0.....	86	Gar de Lyon.....	12
3 0/0 amortissable ..	85 40	Gar de la Guillaudière.....	12
4 1/2.....	110	Mines de la Loire.....	2
Italian.....	91	Montbrambert.....	2
Turc.....	17 65	St-Etienne.....	2
Hongrie 6 0/0.....	90	Rive-de-Gier.....	2
Autrichien 4 0/0.....	83 75	Société Lyonnaise.....	2
Russe 5 0/0.....	80	Bateaux Lyonnais.....	2
Espagne 3 0/0.....	80	Eaux.....	2
Deite Egypt. unifié ..	80	Dombos.....	2
<b>Actions</b>		<b>Obligations</b>	
Crédit mobilier.....	4	Verrières L. et Rhône.....	2
Crédit mob. Espag.....	4	Croix-Rousses.....	2
Crédit Lyonnais.....	431 25	Ville-de-Lyon.....	2
Union générale.....	1317 50	Ville-de-Paris 1869.....	2
B. Hypothéc. France.....	550	Ville-de-Paris 1871.....	2
Soc. foncière Lyonn.....	550	Lombardes-anciens.....	2
Banque Ottomane.....	782 50	Lombardes-nouveaux.....	2
Paris-Lyon-Médit.....	572 50	Saint-Etienne.....	2
Société Autrichienne.....	643 75	Rhône-et-Loire 400.....	2
Lombard-Vénitien.....	1810	Nord-Espagne.....	2
Saragossa.....	1810	Tuez.....	2

## BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

Société anonyme

AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue	2 0/0
A 3 mois	3 0/0
A 6 mois	4 0/0
A 1 an	4 1/2 0/0
A deux ans et au-dessus	5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPON AVANCES SUR TITRES

Le directeur général, M. ARMEGHEM

Imprimerie du *Républicain du Rhône*, 18, quai de l'Hôpital.

# LE RÉPUBLICAIN DU RHONE & LE COURRIER DE LYON

Journal du matin

Journal du soir

## RÉDACTEURS PRINCIPAUX :

MM. L. BARTHENS, Paul BERTNAY, Paul ANNEQUIN, H. PELLET, Henri FOUQUIER, BENOIT DES VIGNES, CLÉMENT DURAND, ANDRÉ, E. PÉLAGAUD, Docteur CAZENÈVE, A. GIRARD, Jules SERVE, Victor GOURRAUD, OLIVIER, Docteur DIDAY, SIMON MONCÈRE, LA GODELLE, Marcel FOUQUIER, P. VIGNE, DUPLEXI DE, COURTÈS, etc.

## PRIME GRATUITE

Acquis aux abonnés du COURRIER DE LYON

DEUX JOURNAUX QUOTIDIENS POUR LE PRIX D'UN SEUL

DEPUIS LE 16 JUILLET

Les abonnés du COURRIER DE LYON reçoivent chaque jour deux journaux Par les courriers du matin, le RÉPUBLICAIN DU RHONE, rédigé sur les dépêches et les nouvelles de la nuit comme les autres petits journaux de Lyon.

Par les courriers du soir, le COURRIER DE LYON, le plus grand, le plus varié et le plus complet des grands journaux de Lyon.

PRIX DE L'ABONNEMENT AUX DEUX JOURNAUX RÉUNIS : Lyon ; 1 an, 40 f. ; 6 mois, 20 f. ; 3 mois, 10 f. — Rhône : 1 an, 44 f. ; 6 mois, 22 f. ; 3 mois, 11 f. — Départements : 1 an, 48 f. ; 6 mois, 25 f. ; 3 mois, 13 f. — Etranger : 1 an, 60 f. ; 6 mois, 30 f. ; 3 mois, 15 f.

ABONNEMENT D'ESSAI POUR UN MOIS : 5 FR.

## ANNONCES

### ON DEMANDE

A acheter une maison ou une propriété en rente viagère. S'adresser à M. GRAND, quai de Retz, 24, Lyon.

### A louer

DE SUITE APPARTEMENT De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

### UNE DEMOISELLE

âgée de 22 ans, désire trouver un emploi dans un magasin pour la vente. S'adresser au bureau du Journal.

### DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET, aine guérit toutes les Maladies contagieuses : Dartres, Siphilis, Ulcères, Gonorrhées, Scrofules, Rougeurs, Démangeaisons, Boutons, Gouttes, Rhumatismes, toutes les acrotés des humeurs, vices de sang, etc., etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des tisanes.

A Lyon, à la pharmacie Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

## QUINQUINA BRAVAIS

Extrait liquide concentré de Quinquina

TONIQUE, APÉRITIF, RECONSTITUANT

Préparé avec des écorces choisies et filtrées, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour.

Guérit : Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes et Tiraillements d'Estomac. Guérit les Névroses, Névralgies, Affections nerveuses, Fièvres rebelles.

DES PHARMACIENS A PARIS : 13, r. La Fayette et 80, av. de l'Opéra  
On trouve également le Fer Bravais et les Eaux Minérales Naturelles de l'Ardenne, SOURCE du VERNET, etc.

Lyon : Faivre, Poncet, J. Grand, F. Guillermon, Monvenon, successeur, docteur Albin Meunier, Poizat neveu, Collet, pharm. Lardet, Signond, successeur ; Antoine Lestra, Finat, Bouchard et Bourne, Simon Bousset, Cherblanc et Cie, pharm. du Serpent, Maugny, ph. des Célestins, Chapelle, Gonon frères, Verrière, Biétrix aîné et Cie, Châtelus et Bartolein, Prudon, pharm. Barnoud, pharm. Centrale, Vignier, Achard, Senot, Pharmacie normale de Mazade et Daloz. — (Cuire) Pailsson et Alibert, Lécors.

## PÂTE & SIROP D'ESCARGOTS

DE MURE (à Pont-St-Espirit)

Guérison certaine des Rhumes et Irritations des Poitrins.

PÂTE : 1 fr. — SIROP : 2 fr. — Dans toutes les Pharmacies.

CONTRE ANÉMIE, CLOROSE, ANQUE D'APPÉTIT

Nouvelles Digestions Convalescences prolongées, faites usage de

## VIN BERTRAND

A base de Quinquina, de Café et d'Extrait de Malt

Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant des forces épuisées, soit par le travail, soit par la maladie, soit par toutes autres causes débilitantes, dissimulant parfaitement, sous un goût exquis, la saveur amère de la substance médicamenteuse qui en fait la base principale, tout en conservant ses principes actifs. Reconnu par le corps médical tout entier comme le plus efficace.

Prix de la Bouteille : 5 fr. — Expédition à partir de 2 bouteilles contre timbres ou mandat-poste de 10 fr.

Dépôt général : Pharmacie BERTRAND, rue Confort, 12, LYON  
Détail dans toutes les pharmacies

## PAPETERIE-IMPRIMERIE

Victor BLEIN

Quai de l'Hôpital, 22, angle de la rue Childebert

Enveloppes hulle, par 5,000... 30  
Bulle fort, par 5,000... 35  
Cartes de visite..... 2 50

Toute personne commandant 200 cartes recevra gratuitement un beau calendrier éphémère, se vendant partout 1 fr 50, en montre au magasin.